

**NB :**

- ✓ Les notes en rouge, ont été validées l'an dernier.
- ✓ L'absence dans plus d'une matière (élément) ne vous donne pas possibilité de rattrapage.
- ✓ Chaque étudiant(e) ayant un problème de notes, est tenu(e) de faire sa réclamation au niveau de Département des Etudes Françaises.